Bernard Balthazard

Emploi et humanitaire

Vers une conception du bien commun partageable par tous

Comment le besoin de reconnaissance et d'existence conduit vers un nouveau métier : « Opérateur Humanitaire », vers le sens de la dignité retrouvée, c'est-à-dire vers la reconnaissance de citoyen actif, aimant et aimé.

Il est nécessaire de créer du lien entre tous les membres de notre société et ses composants, vers le sens de la dignité retrouvée, c'est-à-dire vers la reconnaissance de citoyen actif. Retrouver sa dignité, c'est différent que d'être entretenu dans l'assistanat. C'est protéger la culture démocratique des droits et des responsabilités en tant que fondement d'une participation efficace et durable des citoyens. Nous avons des populations en difficulté dans les zones sensibles, une population cible de jeunes de 16 à 26 ans et au-delà, bénéficiaires du RMI (Revenu minimum d'insertion), exclus ou ne possédant aucun statut social, aucune formation, non inscrits dans la société.

Il est nécessaire de redynamiser ces citoyens et de constituer un creuset de formation et d'actions complémentaires**,** pouvant venir en renfort des structures existantes. Ce n'est pas le diplôme qui crée l'employabilité, mais l'intégration et l'insertion.

Prenons l'exemple des secours en France. Deux questions fondamentales hantent l'esprit des citoyens. Quels secours pour demain ? A quel coût seront considérées les vies humaines ? L'individu oblatif trouverait là l'expression de la citoyenneté**,** retrouvant un sens social, sa dignité, ce qui permettrait de lutter contre la délation raciale, la violence urbaine. C'est ainsi, qu'avec l'expérience du terrain, le projet initial « secourisme et société » s'est métamorphosé en un projet plus perfectionné et porteur, « Opérateur Humanitaire et de Sécurité Civile ». De cette idée, est né l'idée d'un nouveau métier, un nouvel emploi de nouveaux serv-

le sociographe
recherches en travail social

Téléchargement gratuit des n° épuisés sur **www.lesociographe.org**

ices ; et par-là même démontre l'intérêt de l'action de secours comme outil d'éducation à la citoyenneté et comme facteur d'intégration et d'insertion, notamment pour les bénéficiaires du RMI. L'action de secours au sens large, tout en se développant, permet de promouvoir le sens civique dans un esprit de dévouement et de tolérance, et donc d'intégration.

L'action de Secours

Souvent il est reproché aux éducateurs de ne pas faire leur « boulot », notamment de la part des jeunes, mais aussi de certaines institutions. Quelquefois écoutés, souvent éconduits, les éducateurs sont désemparés. Leur réputation, la tonalité de leur discours leur valent quelques soucis dubitatifs. Ils n'ont pas ou alors que très rarement de reconnaissance, et n'obtiennent que très rarement de réponses positives quant aux actions à mettre en place pour pallier les carences de l'Etat en matière d'emploi notamment. Chercher du travail, trouver du travail pour toute cette population de jeunes, est difficile. En effet, nous nous construisons dans un premier temps dans le regard de l'autre et tout au long de notre vie nous y sommes confrontés. Nous avons besoin, d'être « bien vus », et de ce fait là nous nous sentons estimables. Le désir d'être aimé, de s'aimer sans pour autant se perdre soi-même. C'est pourquoi il faut aller à la rencontre de l'autre, pour trouver l'estime de soi-même et non pas se replier sur soi-même. Ce travail de régénération narcissique appartient à tous, car pour s'ouvrir à l'acceptation de la différence chez l'autre pour rechercher la leur, il faut accepter les insuffisances ; de l'estimation de soi à la rencontre, il n'y a qu'un pas.

Le concept « s'aider en aidant » est ainsi élaboré sur l'idée de valorisation et de reconnaissance de l'individu (de soi et de l'autre), d'où son articulation sur le système du don; qui implique de rendre à terme au donateur ou à un autre. Le don place ainsi tout être en situation de reconnaissance immédiate en devenir.

Permettre aux jeunes les plus fragiles et délinquants d'accéder à la position de donateur, permet de trouver dans le don, quelque chose qui produit du désir, de l'envie. La formation aux secours comme facteur de citoyenneté et de lien social semble pouvoir contribuer à cette idée de donner de soi-même, et participer du coup à une forme d'insertion. L'action de secours développe le respect d'autrui, l'altruisme, et induit une solidarité, ainsi que le respect de la loi (impulsée par le code pénal en son article 223 § 5, 6, 7, expliquant l'obligation pour le citoyen de porter assistance à toute personne en danger).

Secourir induit l'expression de la citoyenneté, mais aussi d'une profes-

Téléchargement gratuit des n° épuisés sur **www.lesociographe.org**

sionnalisation, et s'apprécie sur le principe de « s'aider en aidant ». Ainsi l'action de secours nous apparaît être un facteur d'expression de la citoyenneté, et passant par une formation adaptée, comme un moyen de lutter contre l'exclusion. Les secours font partie des métiers de la solidarité, qui font que l'individu prenant conscience de ce qu'il est, et de la manière dont il est considéré, fera l'effort nécessaire pour sa propre intégration. Tous les besoins fondamentaux de ces trois théoriciens (Mauss, Maslow et Vroom) se retrouvent réalisables dans l'action de secours.
Secourir est par essence l'activité d'urgence qui requiert une compétence technique et à proprement parler inhérente à la vie, c'est-à-dire vitale. Une politique de civilisation bien menée, ne traite-t-elle pas aujourd'hui des enjeux essentiels pour le devenir de notre société ?

Notre société souffre d'une perte de sens (social, civique). Il n'y a pas de problème de racisme ou de violence fondamentalement parlant, mais d'inculture, d'absence de mémoire généralisée. Il y a un appauvrissement de la citoyenneté, de la démocratie, de la fraternité et de la solidarité.
En l'utilisant comme outil d'éducation à la citoyenneté, « l'opérateur humanitaire » devrait permettre de promouvoir le sens civique dans l'esprit de dévouement et de tolérance. Peut-être aussi de créer du lien par le langage du don. En cela l'idée de faire don de soi est généralisable et transposable pédagogiquement dans le contexte de « l'opérateur humanitaire » c'est-à-dire du citoyen oblatif potentiellement existant dans la société.

Le projet d'assistance et de secours

Quel projet ?
L'un d'eux est de développer les métiers nécessitant la formation au secours : tels que Sapeurs-Pompiers, éducateurs sportifs, maîtres-nageurs sauveteurs, secouristes-pisteurs et « Opérateurs Humanitaires ». Nous cheminons ainsi vers l'intégration sociale de l'individu qui a retrouvé un sens à sa vie et à la société, une motivation, et une insertion professionnelle, donc une intégration potentielle .

A titre d'exemple, dans l'Hérault, il y a 3000 Sapeurs pompiers (nous savons qu'il y a nécessité de doubler cet effectif, qui connaît les affres de la gestion du sous-effectif). Au lieu de se lamenter sur la gestion des chômeurs (60.000), si on s'interrogeait sur le « comment » gérer l'emploi ? En clair, dans l'Hérault, non seulement on aurait doublé la population des Sapeurs pompiers – une nécessité – mais on aurait réduit le chômage, à hauteur de 5%. Ce sont des emplois réels et non-

Téléchargement gratuit des n° épuisés sur **www.lesociographe.org**

virtuels, qui auraient une durée dans le temps et pas seulement limitée à 5 ans. Il n'est pas besoin d'inventer des métiers d'ambiance, seulement de faire avec la réalité de ce qui existe déjà ! A la perspective de l'armée de métier, d'une police d'État, pourquoi ne pas ajouter des Sapeurs Professionnels, mais aussi des « opérateurs humanitaires », sur tout le territoire ? Et développer ainsi cette profession ? Cela dépend de la volonté des politiques et du choix de société. Dans notre société libérale avancée, on ne « motive » pas les gens, pas plus qu'on ne les « mobilise ». Passer de l'échec professionnel, scolaire, se mobiliser autour d'un projet, le vivre et traverser l'épreuve, se donner les moyens de vivre ce que l'on veut, au prix d'un travail, relève de l'initiation, du don, qui nécessite d'avancer, en allant de l'avant. Encore faut-il vouloir accepter de surmonter les obstacles. Faute de moyens financiers et humains, les volontaires, notamment chez les SPV, Sapeurs pompiers volontaires (différents de bénévoles et de professionnels) font de leur mieux, quand on sait qu'en raison de leur statut de volontaires, ils n'ont pas le temps de s'entraîner durant les manœuvres, qui souvent sont inexistantes faute de temps et de sapeurs. Pourquoi ne pas proposer aux citoyens oblatifs — par une éducation adaptée à la citoyenneté, à la solidarité, par l'enseignement du « secours » qui trouverait là son développement – la mission de secours, qui représente 80% des interventions des sapeurs pompiers volontaires ?

Les qualifications de sapeur-pompier, de « secouriste professionnel », et « d'opérateurs Humanitaires » ne pourraient-elles pas donner à des personnes en détresse professionnelle, en errance peut-être, une nouvelle forme de restructuration sociale, un nouvel élan, une raison de vivre et un indiscutable sentiment d'utilité ? Pourquoi pas le secours comme facteur d'intégration ? Mais un tel réseau est construit sur la solidarité censé nouer des liens forts.

Conclusion

Les opérateurs intervenant dans l'action de Sécurité Civile et de proximité, devraient pouvoir concevoir, conduire et coordonner les programmes d'actions humanitaires, définis par les ONG, et toutes structures à visée humanitaire et de secours. Ils visent surtout à former des professionnels sur le terrain, dotés à la fois d'une formation universitaire adaptée à l'option choisie (permettant le recul), mais également de préparer les étudiants à affronter la dure réalité du terrain tant en termes psychologiques que de façon réaliste, notamment dans le domaine logistique et de la géographie humaine.Je souhaite avoir su démontrer l'utilité d'inventer un

Téléchargement gratuit des n° épuisés sur **www.lesociographe.org**

métier potentiellement existant de « secouriste professionnel », « d'Opérateur Humanitaire » en ce qu'il est facteur de citoyenneté et de lien social. D'avoir suscité aussi de l'intérêt pour une citoyenneté active… par le don de soi ; d'avoir réveillé la conscience publique à la mise en place d'un nouveau métier, potentiellement existants dans la population (conformément à l'esprit du législateur du dispositif emplois-jeunes) ; d'avoir permis à certains d'entrevoir la possibilité de réaliser leur rêve humanitaire ! ●

Bibliographie

Boulard JC., « Emplois-jeunes : mode d'emploi », Paris : Assemblée nationale, *Commission des affaires culturelles, rapport d'information*, 337

Crozier M. et Friedberg E., *L'acteur et le système*, Paris : Seuil, 1997

Diridallou B., *Manager son équipe au quotidien*, Paris : Edition d'organisation, 2000

Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, Paris : PUF, 1981

Motsclefs

aide humanitaire / citoyenneté / don / projet / intégration / statut professionnel

le sociographe
recherches en travail social

Téléchargement gratuit des n° épuisés sur **www.lesociographe.org**